PLAN VÉLO

Développer la mobilité douce grâce au cyclo-tourisme

Le développement de la mobilité douce est permis et reste possible grâce au développement des infrastructures cyclo-touristiques.

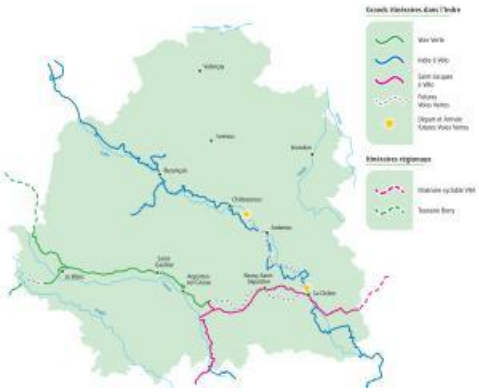

© CD36

Le développement de la mobilité douce est permis et reste possible grâce au développement des infrastructures cyclo-touristiques. L'Indre souhaite s'inscrire dans la dynamique nationale, à l'image de l'Indre à vélo, une "véloroute nationale" de 300 km, connectant plusieurs grandes voies cyclables et traversant l'Indre, de Châtillon-sur-Indre jusqu'à La Châtre.

Le Département de l'Indre a déjà accompagné par le passé, l'aménagement d'une voie verte reliant Chavin à Tournon-Saint-Martin en passant par Argenton-sur-Creuse et le Blanc. Pour poursuivre cette dynamique, il propose de prendre en charge la réalisation de deux nouveaux projets de créations de voies vertes, de La Châtre à Chavin et d'Ardentes à La Châtre.
Ces tronçons viendront compléter des itinéraires cyclo-touristiques déjà inscrits dans le Schéma National des Véloroutes et voies vertes. Pour la création de ces voies vertes, le Département de l'Indre s'appuiera sur l'ancien maillage territorial ferroviaire.

Les anciennes voies de chemin de fer, désaffectées et se prêtant particulièrement bien à un nouvel usage cyclo-touristique, permettront une grande itinérance intra-départementale de bonne qualité. Les voies seront dotées d'un revêtement roulant et homogène sur l'ensemble du tracé. Ces axes cyclotouristiques permettront la découverte des richesses patrimoniales et des monuments du territoire, en s'appuyant sur les services proposés par les commerçants et les hébergeurs situés le long du trajet.

Ces infrastructures, qualitatives et sécurisées se prêtent largement à une clientèle cycliste et familiale avec la possibilité, à terme, de choisir entre traverser ou faire un tour complet du département en quelques jours et ainsi, de garder un souvenir impérissable de l'Indre.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36